



Les NEWS du CE de SCE

février 2018

En plus du point de fonctionnement récurrent à chaque CE, deux sujets importants ont alimenté les débats de cette réunion des 22 et 23 février. Une information complémentaire sur le projet de **fusion-absorption d'Equant France dans Orange** suite aux demandes et questions formulées par les élus en janvier dernier, et un point d'étape **Compliance Plus** avec la mise en œuvre d'un crash program commun OF/FBO/DEF/OWF pour tenter de restaurer la qualité de service après l'énorme trou d'air de ces derniers mois.

► Information du Président



Après s'être félicité du renouvellement par le Conseil d'Administration du mandat de Stéphane RICHARD à la tête du groupe Orange, Benoit EYMARD en sa qualité de Président du CE SCE, a informé les élus du closing de l'acquisition par Orange de la société Enovacom, du remplacement de Philippe LAPLANE par Stéphane KANIS comme directeur d'OCfB, de 2 projets immobiliers sur Toulouse et Montpellier qui concerneraient une dizaine de salariés de SCE.

Il a également salué l'arrivée d'un nouveau Directeur, Frédéric MAUTRET venant de France Télévisions, au sein de l'équipe des Relations Sociales SCE en remplacement d'Isabelle DUMAS.

► Information sur la fusion-absorption d'Equant France S.A dans Orange S.A



Deuxième passage de la Direction sur ce « projet de simplification » avec toujours une volonté d'occulter le volet OBS SA (regroupement des filiales NRS) puisque nous n'avons toujours pas le droit d'avoir, ne serait-ce qu'une information, sur l'avenir de nos collègues sous contrats Orange concernés par cette importante réorganisation.

Nous constatons une certaine constance de la Direction sur ces sujets, malgré une deuxième information sur l'intégration d'Equant, nous n'avons toujours aucune garantie sur les entités de rattachement des salariés Equant après intégration, aucune donnée économique, aucune donnée sur l'emploi...

Cela n'a pas empêché la majorité CFE-CGC du CE SCE de voter une résolution à la gloire du dialogue social et des RH qui enterre dans le même temps le dossier simplification OBS. Circulez il n'y a rien à voir...

► Information Compliance Plus

La mise en œuvre dans la précipitation en juin 2017 de Compliance Plus au sein d'équipes déjà fragilisées par le programme Delivery a généré une crise importante au sein de SCE.

Côté salariés, malgré les alertes répétées de la **Cfdt**, la direction a sous-estimé l'impact de ces changements : augmentation de la charge de travail, dégradation des relations de travail, perte de sens et d'intérêt dans le travail...

Côté client, la dégringolade de la qualité de service et des indicateurs de performance et de satisfaction ont multiplié les escalades au plus haut niveau de l'entreprise.

Après plusieurs mois de crise, l'entreprise a enfin reconnu l'importance de l'emploi et décidé de recruter 100 chargés d'affaires et 30 CDD pour améliorer le pilotage en UI.

CONTENIR LA SURCHARGE DE TRAVAIL



La demande Cfdt d'un travail de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences aux bornes de CSO a enfin été entendue par la Direction et des discussions devraient commencer en juin 2018.

Le manque d'anticipation de la Direction a été compensé, par un travail remarquable des salariés de SCE notamment de FBO, et a permis d'éviter la noyade après le passage du tsunami Compliance. La formation, l'accompagnement, le soutien, la reconnaissance n'ont pas été à la hauteur des enjeux, l'improvisation de l'outil e-BLC en est la parfaite illustration.

► **Fonctionnement du CE**

Les règles ASC 2018, l'augmentation des subventions du CE aux Associations Sportives, l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour la participation d'une équipe de salariés SCE à l'Armor Cup, le renouvellement de la convention « Toutes à l'école » ont été approuvés à l'unanimité par les élus.

Suivant les préconisations de la Commission des Marchés du CE, les prestataires Meyclub (billetterie, portail culturel/sport/loisirs et chèques multi-enseignes), Sodexo (chèques multi-enseignes) et Sacas (spectacle de Noël) ont été retenus.



Pour éviter des dépenses supplémentaires aux salariés de SCE lors de l'augmentation des frais d'admission dans les restaurants d'entreprise, les élus Cfdt ont proposé et obtenu une indexation automatique de la subvention CE pour neutraliser ces augmentations.

Prochaine réunion, les 22 et 23 mars prochain

